

§ III. — LE REPOS OU CÉSURE.

1. **Notion.** — Le repos est la suspension du sens et de la voix dans les vers.

Les écrivains classiques l'introduisirent surtout pour faciliter la lecture des vers, pour contribuer à l'harmonie, pour faire ressortir le sens des mots.

2. **Division.** — Il en est deux : l'un *intérieur*, l'autre *final*.

L'intérieur est celui qui se produisait dans le corps même du vers, — soit qu'il coupât le vers en deux parties, appelées **hémistiches**, — soit que, arbitrairement, il le coupât d'après le sens, pour rompre la monotonie et l'uniformité.

Ex :—De Paris au Pérou — du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal — à mon avis, c'est l'homme...

Ex :—Je l'ai vu — son même air — son même habit de lin,
Sa démarche, — ses yeux — et tous ses traits enfin...

Le repos final est celui qui a lieu à la fin des vers :

Ex :—Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

3. **Règles.** — Le repos intérieur — *nécessaire* — concerne les vers de douze et de dix syllabes.

Par les exemples qui précèdent, on peut constater que le repos a lieu au milieu du vers alexandrin.

Pour les vers de dix, il arrive après la quatrième syllabe réelle.

Ex :—Les combattants — nouveaux Bellérophons,
Dans cette nuit, — montés sur des chimères,
Les yeux bandés — cherchaient leurs adversaires ;
De longs sifflets — leur servaient de clairons.

(VOLTAIRE).

Ce repos nécessaire doit être sonore, juste, varié, au moins habituellement. Il tombera donc sur une syllabe accentuée qui finit le mot, ou sur l'avant-dernière suivie d'un *e* muet.

Ex :—Je pourrai cependant te parler et t'entendre :
Viens, suis-moi. La sultane en ces lieux se doit rendre.

(RAC. BAJ. I.)

On comprend, dès lors, que la césure ne doive jamais être en contradiction avec le sens ou avec la grammaire. Ce qui condamne ce vers de Molière :

Ex :—Tout ce qui peut vous faire — obstacle à vous sauver.

Il est vrai que nos poètes d'aujourd'hui se mettent à l'aise avec ces règles — et avec bien d'autres encore.